

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA FNSA ET L'ARMÉE DE TERRE

Frédéric VERNHES, Président de la Commission Sociale de la FNSA et le Général de brigade Philippe PONTIES, sous-directeur Recrutement Reconversion de la Direction des Ressources Humaines de l'Armée de Terre, ont signé le lundi 9 mars 2009 à Paris une convention de partenariat ayant pour objectifs de permettre une reconversion efficace des militaires amenés à rejoindre le secteur civil et de favoriser leur recrutement dans le secteur de l'assainissement et de la maintenance industrielle.

D'une durée initiale fixée à deux ans, ce partenariat a pour objectif de favoriser un accès rapide à l'emploi civil sur la base du projet professionnel du militaire.

Cette convention se concrétisera sur le terrain par une relation simple et directe entre les entreprises de la branche de l'assainissement et de la maintenance industrielle et les différents chefs d'agence pour l'emploi des militaires.

Les entreprises de l'assainissement et de la maintenance industrielle qui désirent procéder à des embauches pourront contacter les différentes agences pour l'emploi des militaires (AEM) créées par l'Armée de terre (*voir liste ci-dessous*).

En effet, l'armée de terre, en constante adaptation, a adopté une politique de reconversion par la professionnalisation du reclassement au travers des 23 agences pour l'emploi des militaires qui aident au placement des anciens militaires, grâce à une connaissance approfondie du marché du travail dans leur zone de compétence, et au développement d'un réseau constitué de partenaires de l'emploi public et privé et d'entreprises nationales et locales.

Un permanent de la FNSA sera chargé d'informer les entreprises adhérentes de la zone géographique concernée des candidatures de militaires intéressés par les métiers de la profession transmises par les AEM.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des différentes agences pour l'emploi qui sont à votre disposition en cas de besoin en ressources humaines.

AEM DE L'ARMEE DE TERRE	TELEPHONE TELECOPIE	COURRIEL
PARIS Départements : 75-77-78-91-92-93-94-95	01 39 21 31 74 01 39 21 21 86	paris.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
RENNES Départements : 22-29-35-56	02 23 44 51 71 02 23 44 51 75	rennes.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
CAEN Départements : 14-27-50-61-76	02 31 27 88 30 02 31 27 88 74	caen.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
NANTES Départements : 44-49-53-72-85	02 51 86 76 38 02 51 86 76 30	nantes.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
ORLEANS Départements : 18-28-45	02 38 65 36 69 02 38 65 36 19	orleans.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
TOURS Départements : 36-37-41	02 47 77 28 34 02 47 75 02 57	tours.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
BORDEAUX Départements : 24-33-40-47-64	05 57 85 11 90 05 57 85 11 94	bordeaux.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
TOULOUSE Départements : 09-12-31-32-46-65-81-82	05 62 57 39 67 05 61 20 94 34	toulouse.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
LIMOGES Départements : 19-23-87	05 55 42 26 79 05 55 42 29 87	limoges.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
POITIERS Départements : 16-17-79-86	05 49 00 24 86 05 49 00 22 71	poitiers.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
LYON Départements : 01-07-26-42-69	04 37 27 20 62 04 37 27 35 69	lyon.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
GRENOBLE Départements : 04-05-38-73-74	04 76 76 20 84 04 76 76 22 84	grenoble.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
CLERMONT-FERRAND Départements : 03-15-43-63	04 73 99 22 56 04 73 99 22 05	clermont-ferrant.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
MARSEILLE Départements : 14-84-2A-2B	04 91 28 58 40 04 91 28 58 49	marseille.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
MONTPELLIER Départements : 11-30-34-48-66	04 67 14 71 73 04 67 14 71 74	montpellier.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
DRAGUIGNAN Départements : 06-83	04 98 10 81 35 04 98 10 84 70	draguignan.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
METZ Départements : 54-55-57-88	03 87 15 24 12 03 87 15 25 61	metz.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
STRASBOURG Départements : 67-68	03 90 23 35 30 03 90 23 35 32	strasbourg.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
BESANCON Départements : 25-39-70-90	03 81 87 20 58 03 81 87 27 23	besancon.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr

DIJON Départements : 21-58-71-89	03 80 11 22 47 03 80 11 22 19	dijon.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
CHALONS/CHAMPAGNE Départements : 08-10-51-52	03 26 22 22 33 03 26 22 22 29	chalons-en-champagne.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
AMIENS Départements : 02-60-80	03 22 71 77 35 03 22 71 77 34	amiens.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr
LILLE Départements : 59-62	03 28 38 29 10 03 28 38 29 09	lille.aem@reconversion.terre.defense.gouv.fr

*

Contact :
Abdénour GARECHE
abdenour.gareche@fnsa-vanid.org